



**Conseil de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé.
Relevé de décisions.
Amphithéâtre du Collège Doctoral Européen
19 octobre 2017 (14h-17h)**

Présents : CASSEL Jean-Christophe, CHAN Susan, DARBON Pascal, DEBARD Sylvain, DUBOW Michael, HEINTZ Dimitri, KIEFFER Bruno, KOST Audrey, LEHMANN Maxime, MARQUET Roland, PRÉVOST Gilles, SCHUSTER Catherine, SIMONIN Frédéric

Pièce jointe : Diaporama

Ordre du jour (Diapo 2)

1. Informations :
2. Affaires financières :
 1. Exécution du budget 2017.
 2. Proposition de budget 2018,
3. Évaluation de l'HCERES
4. Formations 2017-18
5. Concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement 2017
6. Calendrier du concours 2018
7. Validation des acquis de l'expérience
8. Divers

Point 1 : Informations : (Diapos 3-5)

- Le prochain conseil du 14 décembre sera consacré essentiellement au bilan de la rentrée 2017.
- La demi-journée d'accueil des nouveaux doctorants est programmée le jeudi 15 décembre 2017.
-

Point 2 : Affaires financières (Diapos 6 – 11)

2-1 Exécution du budget 2017 (Diapos 6-7)

L'exécution du budget 2016 est en accord avec les missions et la politique de l'ED d'organiser des formations et des journées thématiques, d'organiser un recrutement efficace et transparent, d'accompagner les initiatives des doctorants et de soutenir les équipes de recherche afin que chaque doctorant puisse présenter ses travaux dans un congrès au moins une fois au cours de sa thèse.

Recettes : Diapo 4

Le soutien de base de l'Unistra est inchangé. Afin de poursuivre le développement de formations originales sans affecter les moyens consacrés aux autres actions, l'ED sollicite la prise en charge des nouvelles formations par leurs organisateurs et en particulier dans le cadre des programmes LabEx.

La nature et l'origine des recettes sont présentées et discutées en conseil.

- 1) L'ensemble des recettes provenant du soutien de base de l'Unistra est d'un montant de 44.030 Euros
- 2) Les programmes LabEx ont soutenu les actions de formation de l'ED pour un montant de 2000 Euros soit 2 formations mises en place et prises en charge par les LabEx de l'Unistra évaluées à 1000 Euros par formation.
- 3) Le partenaire Merck-Millipore a organisé et pris en charge 3 formations en 2017 d'un montant de 1500 Euros.
- 4) 3 formations écoles d'été ont été soutenues par l'IdEx : 22500 Euros.

Le montant total des recettes en 2017 est donc 70030 Euros.



Dépenses : (Diapo 5)

L'ensemble des recettes a été engagé dans les missions de formation, d'accompagnement et de recrutement des doctorants de l'école doctorale suivant la répartition suivante :

- les actions de formation : 39050 Euros.
- l'organisation du concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement : 5136 Euros
- les journées thématiques de l'ED (accueil des nouveaux doctorants et journées de l'ED) = 5250 Euros et soutien aux journées thématiques diverses (journée SPB IGBMC, journée Campus Illkirch, Séminaire de Microbiologie de Strasbourg), soutien à « Pint of sciences, colloque écophysiologie animale » 1000 Euros = 6250 Euros
- le financement de la Société de Biologie de Strasbourg pour un prix de thèse remis dans le cadre des journées de l'ED : 1000 Euros
- le fonctionnement : 2140 Euros (incluant l'engagement d'un vacataire pour 30h pour aide au secrétariat, la prise en charge des transports pour les membres extérieurs du conseil)
- la somme de 16454 Euros restante est affectée aux Unités de recherche pour la participation des doctorants aux congrès 2016. **A l'unanimité, le conseil se prononce en faveur de cette décision.**

Le conseil approuve à l'unanimité l'exécution du budget 2016.

2-2) Proposition de budget 2018 (Diapo 6) :

La proposition de budget 2017 ne concerne que les recettes de la dotation de base 2017 de l'Unistra : 44.030 Euros.

Les lignes sont inchangées par rapport à 2017 et en accord avec les principes politiques de l'EDSVS.

Les dépenses de formation sont prévues en hausse afin de permettre de nouvelles formations financées par l'ED. Des recettes complémentaires provenant en particulier des LabEx sont d'ores et déjà acquises pour financer les formations prévues en 2017 et présentées (dépenses = 0 dans le tableau diapo 6). L'ensemble de l'offre de formation est ainsi assuré et encore enrichi pour cette année universitaire.

A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur de la proposition de budget 2018.

A l'unanimité, le Conseil adopte en particulier les points suivants : (Diapo 7)

- * Une subvention de 1000 Euros pour soutenir les prix de thèse 2017 de la Société de biologie de Strasbourg.
- * Le principe d'un soutien de 250 Euros aux journées thématiques.
- * 250 Euros sont attribués à Doctoneuro pour l'organisation d'un événement pour les doctorants.

2-3) Budget d'OpenLab (Diapo 8) :

L'exécution du budget 2017 et la proposition de budget prévisionnel 2018 d'OpenLab sont présentés, commentés et approuvés à l'unanimité par le Conseil.

Point 3 : Évaluation du HCERES (Diapos 9-21)

Les résultats de l'évaluation par le HCERES ont présentés à la commission de la recherche du conseil académique de l'Unistra. Le diaporama correspondant est présenté au conseil d'ED. Le HVERES a relevé 13 points forts et 4 points à améliorer.

Point 4 : Formations 2017-2018 : (Diapos 22-23)

Les 16 formations proposées en 2017-2018 sont présentées sous forme de tableau. Elles sont financées en complétant le soutien de base de l'Unistra par le soutien des LabEx de l'Unistra. Le



partenariat avec Merck (Millipore) est par ailleurs poursuivi. D'autres formations pourront être retenues en cours d'année.

Le principe de faire appel aux programmes LabEx pour assurer une partie des enseignements scientifiques est maintenu.

Point 5 : Concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement 2017 (Diapo 24 à 29) :

L'école doctorale a réparti par concours les 35 contrats doctoraux de l'Unistra en juillet 2017. Les résultats du concours d'attribution 2017 sont commentés.

Le règlement du concours est inchangé en 2018.

Le jury du concours d'attribution des 35 contrats doctoraux 2016 a délibéré vendredi 10 juillet à l'issue des auditions des 3, 4 et 5 juillet 2017. Comme le prévoit le règlement :

- 60 candidats ont été convoqués à l'audition. 55 candidats ont été auditionnés. Les 5 candidats (4 en concours A et 1 en concours B) ont renoncé à se présenter :

- la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) a sollicité l'EDSVS pour qu'elle sélectionne 2 candidats qui ont été retenus,
- un candidat a bénéficié d'un contrat « handicap »
- 2 candidats ont obtenus un contrat doctoral par une autre source.

- La répartition entre concours A et concours B a été faite en interclassant les candidats en fonction de leurs résultats à l'épreuve commune indifférenciée de l'audition (présentation et questions) dont la liste a été arrêtée par le Conseil du 21 juin 2017.

Cette année, 4 candidats du concours B se sont classés dans les 35 premiers. La répartition est donc de 31 contrats doctoraux pour les candidats du concours A et 4 pour les candidats du concours B.

- Tous les candidats du concours A ont ensuite été interclassés en prenant en compte, cette fois-ci, des résultats du master (50%) et des résultats de l'audition (50%) et les 31 premiers du classement ont été retenus.

La répartition des candidats en concours A par spécialité de master est présentée sur la Diapo 29.

Point 6 : Proposition de calendrier pour le concours 2018: (Diapos 30-31)

Les oraux sont prévus les 9, 10 et 11 juillet, les résultats le 13 juillet 2018.

Point 7 : Validation des acquis de l'expérience : (Diapo 32)

Deux dossiers ont été soumis à 2 experts de l'ED qui les ont jugés non faisables et ont proposé une validation en master pour l'un et une poursuite en doctorat en formation initiale pour l'autre.

Un doctorat en VAE a été soutenu en 2017.

Point 8 : Divers :

Aucun point divers n'est proposé. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.